

RÉGULATEUR DE DÉBIT D'EAU PLUVIALE

0.3 L/S À 5 L/S - MODÈLE Ø 700

POLYÉTHYLÈNE (PE)

5749

1 Définition technique

Réguléo® permet la gestion des eaux pluviales au plus près de la source, à la parcelle. Réguléo® est adapté au marché individuel et collectif. Le système de régulation est réglable de 0,3 L/s à 5 L/s pour des hauteurs d'eau allant de 500 à 1500 mm.

Le système est composé d'une cuve en polyéthylène à enterrer, d'une entrée dont le perçage se fera en fonction des côtes du terrain existant, d'un système de régulation adaptable au débit imposé, d'un système de dégrillage qui permet de retenir les éléments présents dans les canalisations tels que des feuilles, des mousses ou autres macrodéchets.

Le système de régulation est extractible pour un entretien aisé et changement possible de la consigne de régulation.

Le système est disponible soit :

- avec une surverse intégrée
- sans surverse avec un bouchon d'obturation

Réguléo® réduit les impacts générés par le ruissellement des eaux pluviales et protège le patrimoine public et privé.

Réguléo® est un régulateur de débit à axe vertical permettant une régulation plus précise qu'un axe horizontal. Ce système peut être utilisé en complément d'un système SAUL, d'un tunnel d'infiltration, d'une cuve de rétention, etc.

Le dispositif de contrôle de débit Réguléo® fait l'objet d'un certificat de brevet d'invention dont le numéro d'enregistrement est le FR1872864

2 Fonctionnement

La cuve reçoit les eaux pluviales et/ou de ruissellement. Les eaux sont régulées à un débit consigné via un système amovible et immergé interchangeable à plaque ajutée.

Un système de dégrillage avec une crépine (entrefer de 6 mm) immergée retient les grosses particules et une zone de sédimentation des boues permet de retenir les matières solides.

Un noyau d'autocurage, grâce à un mouvement rotatif autour du diaphragme calibré, se complète au dégrilleur pour éviter d'obstruer le système de régulation.

3 Conception

Installation : Cuve verticale

Matériau : Polyéthylène PE

Système breveté : FR1872864

Débit de régulation : de 0,3 L/s à 5 L/s

Garantie de la cuve : 10 ans étanchéité et corrosion



Réguléo® monté avec surverse intégrée

Réguléo® monté sans surverse avec bouchon d'obturation

4 Système avec et sans surverse

REGULEO® est la solution adaptée à toutes les situations pour la protection contre les inondations.

Véritable outil de la gestion intégrée des eaux pluviales
Système testé par le CSTB

Réguléo® avec surverse

Équipé d'une surverse de trop plein

- offre une vraie sécurité hydraulique
- limite le risque de refoulement à l'amont
- protection du patrimoine en cas de précipitation exceptionnelle

Réguléo® sans surverse

Équipé d'un système d'obturation fixe interdisant le rejet au-delà du débit de fuite

- répond aux exigences réglementaires interdisant le rejet en surverse vers un réseau public et avec obligation du débit de fuite strict, sans contournement
- conforme pour les projets où tout dépassement de débit est interdit
- Sans aucun rejet supplémentaire en phase de pluie extrême

NOTA - Débit de sortie (L/s) : Par défaut, le diaphragme D16 est monté en usine dans le Réguléo. Il est fourni en complément les diaphragmes D18/D20/D23 (non montés).

Les systèmes REGULEO sont équipés par défaut avec le système de surverse (trop plein). Si obligation d'avoir un système sans surverse, il faut prévoir de positionner le bouchon obturateur en partie haute.

Se référer à la **notice MO50-A** ou au logiciel de dimensionnement disponible sur le site simop.fr afin d'opter pour le diaphragme adapté à la hauteur d'eau, aux côtes terrain et au débit de fuite.

RÉGULATEUR DE DÉBIT D'EAU PLUVIALE

0.3 L/S À 5 L/S - MODÈLE Ø 700

POLYÉTHYLÈNE (PE)

5749

5 Manutention - installation

Se référer à la notice de pose PREGUPE

- Pour la mise en place de l'entrée, une scie cloche et un joint est fourni pour perçage sur place (voir cote E)
- Pour le choix du diaphragme, voir **M050-A**
- Pour le montage du diaphragme, voir **M051-A**

6 Entretien

Nettoyer périodiquement le fond de la cuve.
Nettoyer périodiquement le système de régulation.

Référence	A	ø B	ø D	E (entrée ø 100)	F	H	Hauteur d'eau maxi/ FES	Volume de boue (L)	Débit de sortie (L/S) ⁽¹⁾			Poids (Kgs)	Fil d'eau d'arrivée FEA/TN	Fil d'eau de sortie FES/TN
									Fourni	KD29-38 Option	KD41-50 Option			
REGU/5749/071	1353	710	400	625 à 1025	160	665	500	128	0,3 à 0,79	0,8 à 1,71	1,72 à 3	35	235 à 635	665
REGU/5749/072	1753	710	400	825 à 1425	160	865	700	188	0,3 à 0,94	0,95 à 2,02	2,03 à 3,6	45	235 à 835	865
REGU/5749/073	1753	710	400	625 à 1425	160	1065	900	128	0,34 à 1,06	1,07 à 2,29	2,3 à 4,1	45	235 à 1035	1065
REGU/5749/074	1753	710	400	425 à 1425	160	1265	1100	68	0,38 à 1,18	1,19 à 2,76	2,77 à 4,5	45	235 à 1235	1265
REGU/5749/075	2153	710	400	425 à 1825	160	1665	1500	68	0,45 à 1,37	1,38 à 3,22	3,23 à 5	55	235 à 1635	1665

(1) Débit de sortie (L/s) : Par défaut, le diaphragme D16 est monté en usine dans le Réguléo. Il est fourni en complément les diaphragmes D18/D20/D23 (non montés).

Les systèmes REGULEO sont équipés par défaut avec le système de surverse (trop plein).

Si obligation d'avoir un système sans surverse, il faut prévoir de positionner le bouchon obturateur en partie haute. Cela implique que lorsque le débit de sortie fixé est dépassé, le risque d'inondation aura lieu en amont du système.

Options :

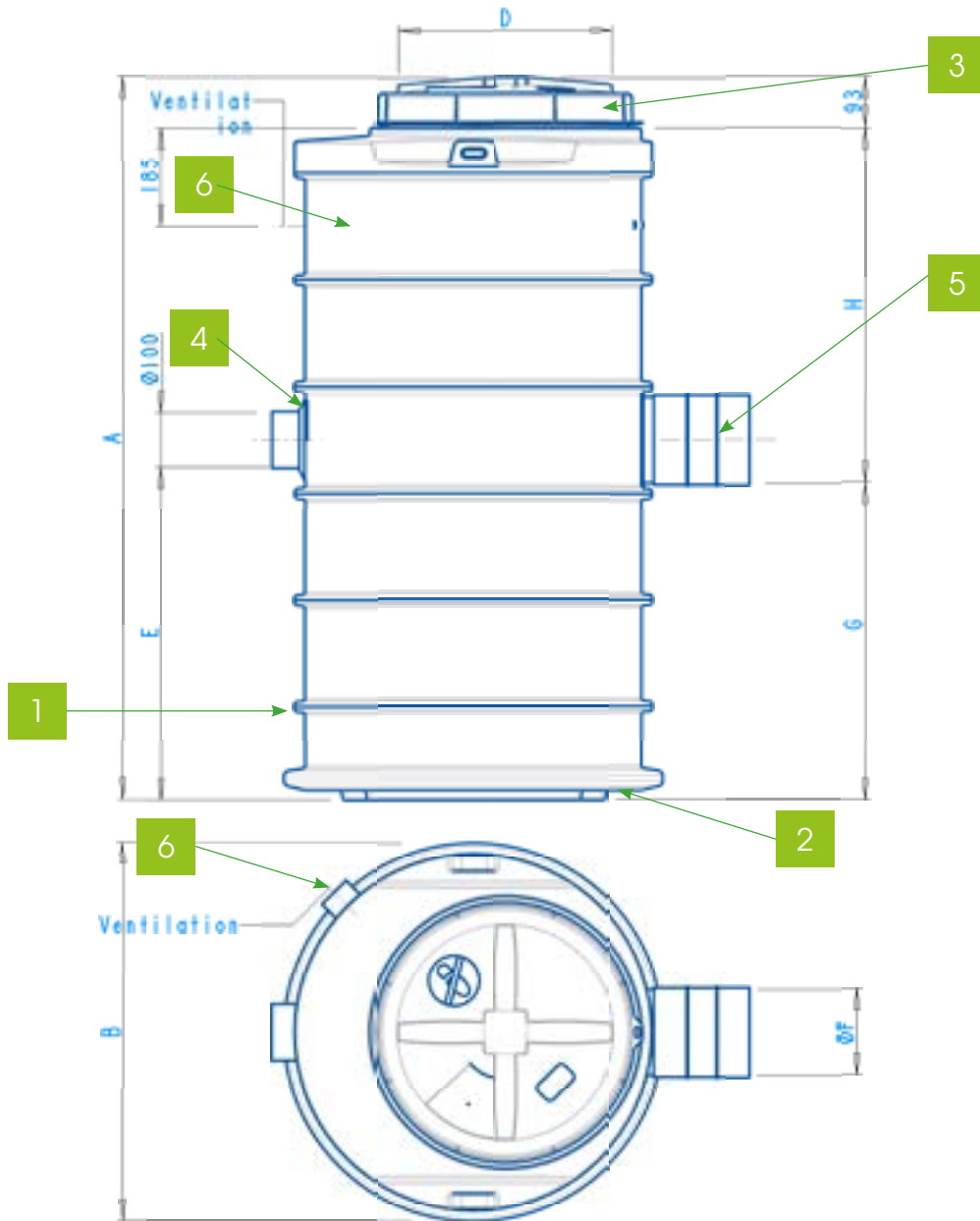
RH2/4031 Rehausse hauteur 300 mm à visser découpable tous les 50 mm (1 seule rehausse possible)

KD29-38 Ensemble de diaphragmes pour limiteur de débit D29/33/35/38 et noyau d'autocurage

KD41-50 Ensemble de diaphragmes pour limiteur de débit D41/45/47/50 et noyau d'autocurage

RÉGULATEUR DE DÉBIT D'EAU PLUVIALE
0.3 L/S À 5 L/S - MODÈLE Ø 700
POLYÉTHYLÈNE (PE)

5749



- 1 - Cuve cylindrique Ø 630 mm intérieure en polyéthylène (PE)
- 2 - Fond de cuve résistant à la nappe phréatique
- 3 - Couvercle PE à visser reposant sur un joint torique
- 4 - Joint Hublot et une scie-cloche Ø 100 pour percer l'entrée sur site
- 5 - Sortie mâle PVC Ø 160 (manchon fourni)
- 6 - Ventilation Ø 63 ext

GARANTIE
CONTRE LA
CORROSION
JUSQU'À
10 ANS

SYSTÈME BREVETÉ

RÉGULATEUR DE DÉBIT D'EAU PLUVIALE

3 L/S À 12 L/S - MODÈLE Ø 1000

POLYÉTHYLÈNE (PE)

5749

1 Définition technique

Réguléo® permet la gestion des eaux pluviales au plus près de la source, à la parcelle. Réguléo® est adapté au marché individuel et collectif. Le système de régulation est réglable de 3 L/s à 12 L/s pour des hauteurs d'eau allant de 500 à 1100 mm.

Le système est composé d'une cuve en polyéthylène à enterrer, d'une entrée dont le perçage se fera en fonction des côtes du terrain existant, d'un système de régulation adaptable au débit imposé, d'un système de dégrillage qui permet de retenir les éléments présents dans les canalisations tels que des feuilles, des mousses ou autres macrodéchets.

Le système de régulation est extractible pour un entretien aisé et changement possible de la consigne de régulation.

Le système est disponible soit :

- avec une surverse intégrée
- sans surverse avec un bouchon d'obturation

Réguléo® réduit les impacts générés par le ruissellement des eaux pluviales et protège le patrimoine public et privé.

Réguléo® est un régulateur de débit à axe vertical permettant une régulation plus précise qu'un axe horizontal. Ce système peut être utilisé en complément d'un système SAUL, d'un tunnel d'infiltration, d'une cuve de rétention, etc.

Le dispositif de contrôle de débit Réguléo® fait l'objet d'un certificat de brevet d'invention dont le numéro d'enregistrement est le FR1872864

2 Fonctionnement

La cuve reçoit les eaux pluviales et/ou de ruissellement. Les eaux sont régulées à un débit consigné via un système amovible et immergé interchangeable à plaque ajutée.

Un système de dégrillage avec une crépine (entrefer de 6 mm) immergée retient les grosses particules et une zone de sédimentation des boues permet de retenir les matières solides.

Un noyau d'autocurage, grâce à un mouvement rotatif autour du diaphragme calibré, se complète au dégrilleur pour éviter d'obstruer le système de régulation.

3 Conception

Installation : Cuve verticale

Matériau : Polyéthylène PE

Système breveté : FR1872864

Débit de régulation : de 3 L/s à 12 L/s

Garantie de la cuve : 10 ans étanchéité et corrosion



4 Système avec et sans surverse

REGULEO® est la solution adaptée à toutes les situations pour la protection contre les inondations.

Véritable outil de la gestion intégrée des eaux pluviales
Système testé par le CSTB

Réguléo® avec surverse

Equipé d'une surverse de trop plein

- offre une vraie sécurité hydraulique
- limite le risque de refoulement à l'amont
- protection du patrimoine en cas de précipitation exceptionnelle

Réguléo® sans surverse

Equipé d'un système d'obturation fixe interdisant le rejet au-delà du débit de fuite

- répond aux exigences réglementaires interdisant le rejet en surverse vers un réseau public et avec obligation du débit de fuite strict, sans contournement
- conforme pour les projets où tout dépassement de débit est interdit
- Sans aucun rejet supplémentaire en phase de pluie extrême

NOTA - Débit de sortie (L/s) : Par défaut, le diaphragme D51 est monté en usine dans le Réguléo. Il est fourni en complément les diaphragmes D18/D53/D77 (non monté).

Les systèmes REGULEO sont équipés par défaut avec le système de surverse (trop plein). Si obligation d'avoir un système sans surverse, il faut prévoir de positionner le bouchon obturateur en partie haute.

Se référer à la **notice** MO50-A ou au logiciel de dimensionnement disponible sur le site simop.fr afin d'opter pour le diaphragme adapté à la hauteur d'eau, aux côtes terrain et au débit de fuite.

RÉGULATEUR DE DÉBIT D'EAU PLUVIALE

3 L/S À 12 L/S - MODÈLE Ø 1000

POLYÉTHYLÈNE (PE)

5749

5 Manutention - installation

Se référer à la notice de pose PREGUPE

- Pour la mise en place de l'entrée, une scie cloche et un joint est fourni pour perçage sur place (voir cote E)
- Pour le choix du diaphragme, voir **M050-A**
- Pour le montage du diaphragme, voir **M051-A**

6 Entretien

Nettoyer périodiquement le fond de la cuve.
Nettoyer périodiquement le système de régulation.

Les systèmes REGULEO sont équipés par défaut avec le système de surverse (trop plein).
Si obligation d'avoir un système sans surverse, il faut prévoir de positionner le bouchon obturateur en partie haute. Cela implique que lorsque le débit de sortie fixé est dépassé, le risque d'inondation aura lieu en amont du système.

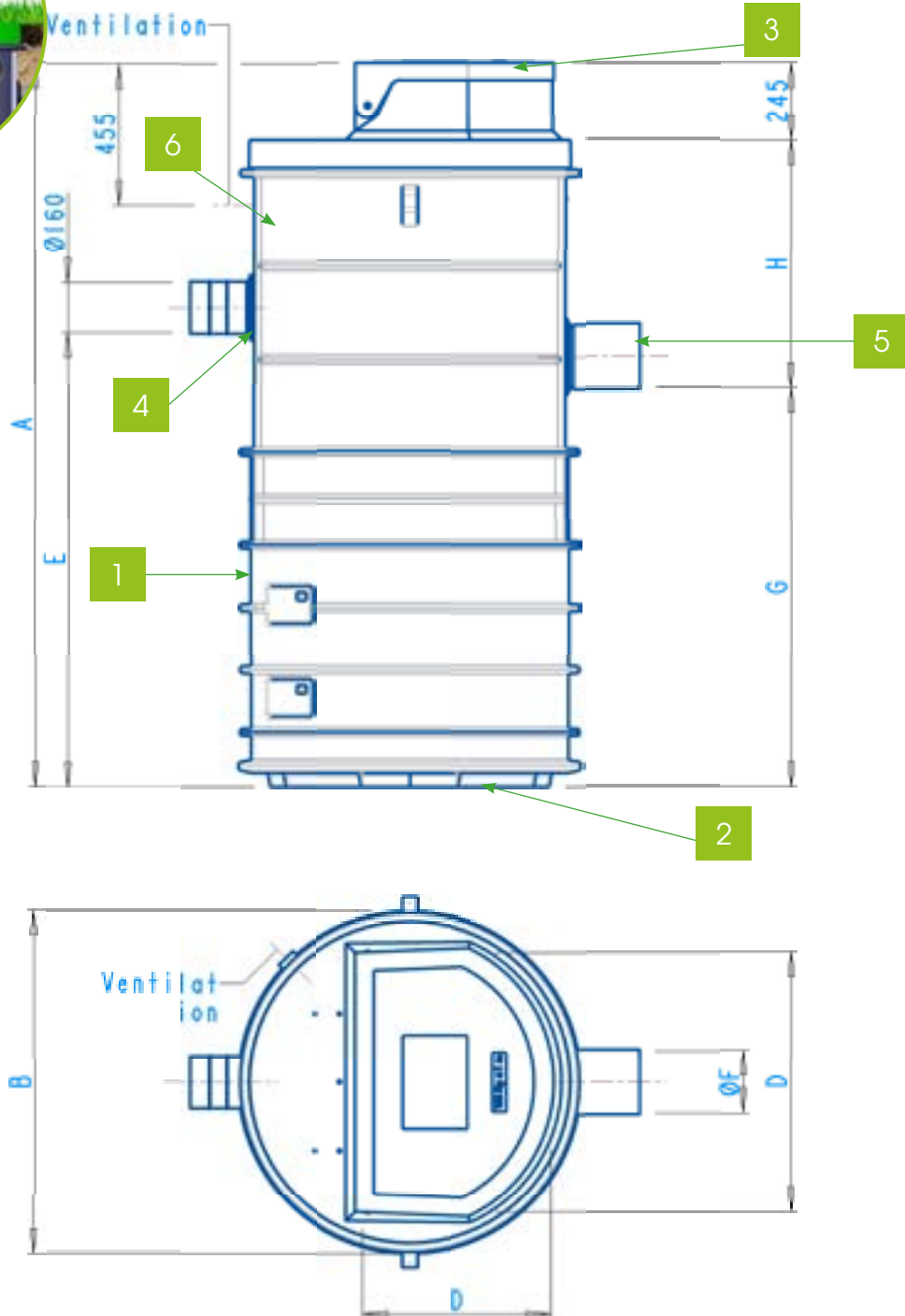
Référence	A	Ø B	C	E (entrée Ø 160)	F	H	Hauteur d'eau maxi/FES	Volume de boue (L)	Débit de sortie (1) (L/S)	Poids (Kgs)	Fil d'eau d'arrivée FEA/TN	Fil d'eau de sortie FES/TN
REGU/5749/100	2312	1100	1200	1460 à 1700	200	650	500	945	3 à 7,4	147	434 à 674	706
REGU/5749/101	2312	1100	1050	1310 à 1700	200	800	650	827	3,94 à 8,8	150	434 à 824	836
REGU/5749/102	2312	1100	900	1160 à 1700	200	950	800	709	4,47 à 9,93	163	434 à 974	1006
REGU/5749/103	2312	1100	600	875 et de 1160 à 1700	200	1250	1100	469	5.37 à 12	166	1259 et 434 à 974	1306

RÉGULATEUR DE DÉBIT D'EAU PLUVIALE
3 L/S À 12 L/S - MODÈLE Ø 1000
POLYÉTHYLÈNE (PE)

5749



* Lors de la pose, le poste dépassera de 180 mm du sol.



- 1 - Cuve cylindrique Ø 1000 mm intérieur en polyéthylène (PE)
- 2 - Fond de cuve résistant à la nappe phréatique
- 3 - Couvercle cadénassable en polyester
- 4 - Joint Hublot et une scie-cloche Ø 160 pour percer l'entrée sur site
- 5 - Sortie mâle PVC Ø 200
- 6 - Ventilation Ø 63 ext

GARANTIE
CONTRE LA
CORROSION
JUSQU'À

10 ANS

SYSTÈME BREVETÉ